

# NIGER

---

## CADRE STRATEGIQUE COMMUN (CSC)

Avril 2016

---

### TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION .....	2
2. CIBLES STRATEGIQUES.....	4
2.1. Synthèse des cibles stratégiques communes.....	4
2.2. Description des cibles stratégiques communes .....	4
2.3. Argumentation sur base de la pertinence au développement .....	7
3. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE COMPLEMENTARITES ET SYNERGIES.....	10
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AU CSC NIGER, AVRIL 2016.....	12
ANNEXE 2 : LISTE DES ACRONYMES .....	12

## 1. INTRODUCTION

Ce Cadre Stratégique Commun (CSC) Niger se base sur l'Analyse Contextuelle Commune (ACC) Niger approuvée par le Ministre de la Coopération au Développement, Mr De Croo, fin décembre 2015.

Tous les éléments listés ci-dessous se retrouvent dans cet ACC et ne sont donc pas repris ici :

- Analyse de contexte (*Chapitre 3 : Analyse de la situation politique, économique, sociale et environnementale du pays, p.25*).  
⇒ Mise à jour concernant les élections présidentielles de 2016 :  
Les élections présidentielles nigériennes se sont déroulées les 21 février et 20 mars 2016. Le premier tour a vu le président sortant, Mahamadou Issoufou, prendre la première place avec 48,41% des voix, tandis que son opposant principal, Hama Amadou, a remporté 17,79% des voix depuis la prison dans laquelle il séjourne depuis novembre 2015. L'opposition ayant boycotté le second tour des élections, Mahamadou Issoufou remporte la victoire le 20 mars avec 92,73% des voix.
- Analyse des acteurs pertinents (*Chapitre 4 : Description de la société civile locale, des autorités décentralisées, des institutions publiques et de leurs principaux partenaires financiers, p.71 ; Chapitre 5 : Analyse de la société civile locale, des autorités décentralisées, des institutions publiques et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de leur renforcement, p. 78 ; Chapitre 6 : Identification des acteurs pertinents, p.93*).
- Analyse des risques liés au contexte, aux cibles stratégiques et aux approches (*Chapitre 9 : Analyse des risques et opportunités par domaine d'intervention, p.116*).
- Identification d'opportunités de complémentarités et synergies entre organisations accréditées, y compris autour de partenaires communs (*Chapitre 10 : Analyse des possibilités de synergie et de complémentarité entre ACNG, avec la coopération gouvernementale belge et d'autres organisations, et leur plus-value, p.121*).
- Description de la manière dont l'ACC (ayant servi de base au CSC) a été élaborée, et en particulier les éléments permettant de constater la participation des organisations accréditées et de leurs partenaires locaux (*Chapitre 1 : Processus de constitution de l'ACC Niger, p.12*).

Le CSC s'appuie sur la large implication des partenaires locaux dans l'ACC, mais également sur les discussions bilatérales ou collectives entre les OSC/AI et leurs partenaires locaux dans le cadre de la rédaction du CSC et de l'élaboration du prochain programme quinquennal.

L'ACC Niger a déjà fait référence à l'ACC Travail Décent, vue l'importance de ce thème pour le Niger. Le cadre stratégique commun sur ce thème sera décrit dans le CSC Travail décent. Le Niger y est intégré comme un des pays dans lesquels les acteurs travailleront autour des cibles du Travail Décent. Les engagements de complémentarité et synergie entre les OSC/AI du CSC Travail Décent et du CSC Niger seront décrits dans les chapitres 3 des deux CSC. Dans ce sens, le CSC Niger et le CSC thématique Travail Décent sont complémentaires et doivent être lus ensemble. Ils constituent ensemble un Cadre Stratégique Commun pour le Niger.

Les OSC/AI actifs dans la réalisation de ce CSC Sud développent aussi des actions en Belgique. Dès lors, leurs partenaires et leurs actions au Sud ont des impacts dans leurs approches au Nord, puisqu'elles alimentent et "légitiment" ce qui se fait en Belgique.

Par ailleurs, les participants ont pris connaissance de différents documents cadres et stratégiques lors de la réalisation de l'ACC. Lors de la réalisation du présent CSC, les OSC/AI participants ont pris connaissance de la nouvelle note stratégique genre et de son plan d'action, approuvés par le ministre en mars 2016, et aussi, le Niger étant un pays partenaire de la coopération gouvernementale de la Belgique, de la note stratégique 2016-2020 en cours de finalisation au moment de l'écriture de ce CSC. Le prochain programme de coopération au Niger se concentrera principalement sur les secteurs de la santé, de l'élevage et de la sécurité alimentaire, en combinant des approches axées sur la résilience et sur les droits de l'homme, avec une attention particulière au renforcement de capacités, à la société civile, au genre et à l'environnement.

Au vu de l'analyse conduite par les OSC/AI et du présent cadre stratégique, les opportunités de synergies et de complémentarités entre les OSC/AI et la coopération gouvernementale belge sont donc bien présentes.

10 OSC/AI ont participé à la formulation de ce cadre stratégique commun ; la liste des participants se trouve en annexe. La Croix-Rouge de Belgique a pris le lead sur la coordination du processus. Durant l'intégralité du processus de formulation, le lead du CSC Niger s'est coordonné avec les leads des CSC Mali et Burkina Faso afin d'assurer une certaine cohérence des CSC du Sahel.

Pour la réalisation de ce CSC, la méthodologie suivie est celle proposée par les couples dans le *Manuel pour la réalisation des Cadres Stratégiques Communs de 2016* distribué le 8 février 2016. Un premier draft de cibles et d'approches a été rédigé par le lead sur base de l'ACC Niger, et discuté en réunion entre tous les OSC/AI participants à Bruxelles le 8 mars 2016, puis à Niamey le 9 mars 2016. Le travail a ensuite été réparti entre les différents participants pour aboutir à un premier draft de CSC partagé, amendé individuellement par chacun par mail, puis envoyé aux couples le 25 mars. Une seconde réunion a réuni l'ensemble des participants à Bruxelles le 7 avril 2016 afin de partager et valider les modifications effectuées suite au retour des couples, d'affiner les synergies et complémentarités et d'aboutir à une version consensuelle du CSC. Cette version a circulé par email afin que chaque participant, depuis Bruxelles ou Niamey, indique le nom de son organisation en face des approches qui la concerne et émette ses derniers commentaires. La version finale du CSC a été envoyée à tous les OSC/AI participants le 21 avril 2016 pour que chacun la valide formellement par retour de mail.

Enfin, il est important de souligner que le cadre légal n'était pas publié ni au moment du lancement du processus (le 8 février 2016) ni à ce jour (20 avril 2016).

## 2. CIBLES STRATEGIQUES

### 2.1. Synthèse des cibles stratégiques communes

Cible stratégique commune 1	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés locales, notamment en promouvant un agro-pastoralisme durable et respectueux de l'environnement.
Cible stratégique commune 2	Améliorer l'état de santé et les conditions d'hygiène de tous sur le territoire nigérien.
Cible stratégique commune 3	Promouvoir une éducation inclusive de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement.
Cible stratégique commune 4	Promouvoir l'égalité homme-femme ainsi qu'un environnement qui protège contre les violences basées sur le genre.
Cible stratégique commune 5	Appuyer le renforcement des capacités de la société civile nigérienne et des autorités locales.

### 2.2. Description des cibles stratégiques communes

<b>Cible stratégique commune 1</b>	<b>Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés locales, notamment en promouvant un agro pastoralisme durable et respectueux de l'environnement.</b>	
	<b>Approches (Contributions)</b>	<b>OSCs/AIs</b>
1A	Favoriser un accès équitable des populations locales aux ressources naturelles, aux infrastructures (hydrauliques notamment) et améliorer l'accès aux facteurs de production et services de l'agriculture et de l'élevage familial et communautaire.	CRB, VE, VSF, CI.be
1B	Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs intervenant dans le secteur agropastoral, renforcer les mécanismes de redevabilité et de concertation, et favoriser leur mise en réseau.	CRB, VE, VSF, CI.be
1C	Soutenir les initiatives de plaidoyer auprès des politiques pour une agriculture et un élevage respectueux du développement durable et de l'agriculture familiale avec une redistribution équitable et juste des gains qui en sont issus.	VSF, CRB, VE, CI.be
1D	Promouvoir la production, la transformation, le stockage, la commercialisation et la consommation de produits locaux et de qualité dans le respect de l'environnement, notamment en développant les chaînes de valeurs locales et régionales et en renforçant l'interprofessionnalité et la mise en réseau entre les acteurs.	VE, CI.be, CRB, VSF
1E	Améliorer l'accès à l'information des opérateurs ruraux (producteurs, commerçants, transformateurs, etc.), des communautés et des services techniques par le développement des systèmes d'information, d'alerte précoce et de réponse agro-pastorale notamment par l'usage des nouvelles technologies.	CRB, VE, VSF, CI.be, IRSNB-CEBioS
1F	Renforcer la résilience des populations rurales (y compris pastorales) face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et leur capacité d'adaptation et de réponse face aux aléas et aux changements climatiques en favorisant une approche multisectorielle (sécurité alimentaire, santé et nutrition, WASH, livelihood, éducation et formation, protection de l'environnement...).	CRB, VE, VSF, CI.be, PB
1G	Mettre en œuvre des activités de recherche et de formation au service de la cible stratégique n°1.	ARES, VSF, IRSNB-CEBioS, VE
1H	Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement	CRB, VE, CI.be, VSF, PB

<b>Cible stratégique commune 2</b>		<b>Améliorer l'état de santé et les conditions d'hygiène de tous sur le territoire nigérien.</b>
<b>Approches (Contribution)</b>		<b>OSCs/AIs</b>
2A	Soutenir les initiatives de plaidoyer auprès des autorités nigériennes pour l'accès de tous à des soins de santé de qualité et à l'eau.	PB, CRB, MdM, AD
2B	Renforcer les capacités des OSC et des institutions publiques à anticiper, réduire l'impact, faire face et à se relever des catastrophes, crises et vulnérabilités en termes de santé et d'eau, hygiène et assainissement.	CRB, MdM, AD, PB
2C	Agir au plus proche des communautés, renforcer leurs capacités et les impliquer dans la gestion de leur propre santé et hygiène pour accroître leur résilience.	CRB, AD, CI.be, MdM
2D	Soutenir la construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures et d'équipements sanitaires et d'eau potable, hygiène et assainissement au niveau des centres de santé communautaire et des communautés.	MdM, CRB, AD, PB
2E	Promouvoir et adopter une approche intersectorielle et multidisciplinaire des questions de santé et prendre en compte le lien entre santé humaine et santé animale (concept One Health).	CRB, MdM, VSF
2F	Renforcer les capacités de sensibilisation, de suivi et de prise en charge de tous les acteurs intervenant dans le secteur de la santé (relais communautaires, volontaires, auxiliaires d'élevage, comités de gestion, écoles des maris, personnel soignant, OSC, autorités locales...) dans les domaines de la santé promotionnelle, préventive, curative et de réadaptation ; renforcer les mécanismes de concertation et favoriser la mise en réseau.	CRB, MdM, AD, VSF, PB
2G	Renforcer la recherche et la formation dans le secteur de la santé, y compris les liens entre santé humaine et santé animale.	MdM, ARES, AD, VSF
2H	Améliorer l'accès aux soins de santé des populations migrantes.	MdM
2I	Promouvoir la santé et la bonne nutrition des enfants de moins de 5 ans (y compris les enfants handicapés) et des femmes enceintes et allaitantes.	PB, CRB, MdM
2J	Appuyer l'utilisation des nouvelles technologies au service de la santé humaine et animale	VSF, PB, MdM

<b>Cible stratégique commune 3</b>		<b>Promouvoir une éducation inclusive de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement.</b>
<b>Approches (Contribution)</b>		<b>OSCs/AIs</b>
3A	Renforcer l'éveil des petits enfants, y compris les enfants handicapés, par la mise en place d'une éducation préscolaire de qualité.	PB
3B	Renforcer et promouvoir l'accès des filles et des enfants handicapés à la scolarisation et à la formation professionnelle.	PB
3C	Améliorer l'offre, la qualité de l'enseignement supérieur, ainsi que les pratiques de recherche des institutions d'enseignement supérieur, à travers le renforcement des capacités et les partenariats, en tenant compte du genre et de la durabilité environnementale.	VLIR-UOS, ARES, IRSNB-CEBioS
3D	Promouvoir la vulgarisation et la valorisation de la recherche académique.	VLIR-UOS, ARES, IRSNB-CEBioS
3E	Renforcer les capacités individuelles à travers les bourses, en tenant compte du genre.	VLIR-UOS, ARES, IRSNB-CEBioS, VSF

3F	Systématiser la capitalisation et la diffusion des approches innovantes, notamment à travers la recherche-action.	CRB, PB
----	---	---------

<b>Cible stratégique commune 4 Promouvoir l'égalité homme-femme ainsi qu'un environnement qui protège contre les violences basées sur le genre.</b>		
<b>Approches (Contribution)</b>		<b>OSCs/AIs</b>
4A	Renforcer la mise en place d'un environnement protecteur pour les jeunes filles dans leur village, à l'école et dans les centres de formation.	PB
4B	Mettre en œuvre un plaidoyer auprès des autorités nigériennes pour le renforcement du cadre juridique et légal ainsi que la mise en œuvre effective des droits des femmes contre les violences basées sur le genre.	PB, MdM
4C	Renforcer les capacités des individus, des OSC, des communautés pour lutter contre les inégalités et les violences basées sur le genre.	PB, MdM, VSF
4D	Renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes filles et leur intégration sur le marché du travail.	PB, CRB
4E	Motiver les acteurs du secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur à promouvoir une approche genre et respectueuse de l'environnement (p.ex. dans la conception des interventions).	VLIR-UOS, ARES
4F	Lever les obstacles culturels limitant l'accès à la contraception pour les femmes et les adolescentes.	MdM
4G	Lutter contre les violences faites aux femmes migrantes et renforcer leur capacité de résilience.	MdM
4H	Prêter une attention particulière aux femmes et au rapport hommes/femmes dans l'ensemble des programmes soutenus.	CRB, MdM, CI.be, VSF, VLIR-UOS, ARES, PB, IRSNB-CEBioS, VE, AD

<b>Cible stratégique commune 5 Appuyer le renforcement des capacités de la société civile nigérienne et des autorités locales.</b>		
<b>Approches (Contribution)</b>		<b>OSCs/AIs</b>
5A	Accompagner la création, le développement et l'enregistrement des organisations communautaires de base et appuyer l'alphabétisation fonctionnelle de leurs membres.	CRB, CI.be
5B	Renforcer les capacités de la société civile dans son rôle de citoyen, de contrôle et de contre-pouvoir.	MdM, PB, VSF
5C	Renforcer les capacités des OSC au niveau de la gouvernance, au niveau organisationnel (fonctionnement interne, efficacité, auto-évaluation, stratégie) et au niveau technique (gestion de projet, capitalisation, analyse de politiques et plaidoyer).	CRB, PB, VE, VSF, CI.be, MdM
5D	Créer des cadres de concertation au niveau national et mettre en réseau les OSC au niveau régional afin de favoriser les partenariats, les échanges et les partages d'expériences.	CRB, MdM, VSF, PB
5E	Renforcer les capacités techniques des services de l'Etat à tous les niveaux (appui technique, capitalisation, diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises, PSER...) et appuyer le décloisonnement des ministères techniques afin de prendre en compte la dimension multisectorielle des problèmes auxquels est confrontée la population nigérienne.	CRB, MdM, VSF, CI.be, IRSNB-CEBioS, PB
5F	Soutenir les acteurs nigériens dans leur adaptation au contexte actuel en tenant compte du changement climatique, des énergies renouvelables, de la résilience des communautés et des systèmes, et des nouvelles technologies de l'information.	CRB, VE, CI.be
5G	Mettre en œuvre des activités de recherche et de formation en appui au renforcement des capacités de la société civile nigérienne et des autorités locales.	ARES, PB

### 2.3. Argumentation sur base de la pertinence au développement

<b>Cible stratégique commune 1</b>	<b>Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés locales, notamment en promouvant un agro pastoralisme durable et respectueux de l'environnement.</b>
<p>Le secteur agro-pastoral occupe 80% de la population active au Niger. Ce secteur souffre de nombreux maux : manque d'organisation des producteurs, faible niveau d'encadrement, accès limité aux intrants et équipements, faible structure des circuits de commercialisation, faible capacité de transformation et de stockage... (ACC Chapitre 3.3.1 : Analyse par domaine d'intervention, Agriculture, p.42). C'est également un secteur extrêmement dépendant du climat, que le changement climatique rend de moins en moins favorable (ACC Chapitre 3.2.5 : Situation environnementale, p. 40 ; chapitre 3.3.10 : Analyse par domaine d'intervention : environnement, p.65). Cette situation a un impact direct sur la population nigérienne, qui se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle endémique, aggravée par des crises alimentaires sévères cycliques et de plus en plus rapprochées (ACC Chapitre 3.3.2 : Analyse par domaine d'intervention, Sécurité alimentaire et nutritionnelle, p.45).</p> <p>Les OSC et AI belges actives au Niger adopteront donc une réponse holistique à cette situation critique, en agissant à la fois sur le renforcement du secteur agro-pastoral et la promotion des produits locaux, la protection de l'environnement, la réduction des risques de catastrophes, les moyens d'existence des populations, le renforcement de capacités des acteurs et l'éducation nutritionnelle.</p> <p>Les partenaires locaux des acteurs belges soutiennent cette approche qui est le fruit des collaborations et du dialogue constant entre les OSC/AI belges et leurs partenaires nigériens. De plus, cette stratégie s'inscrit dans les politiques (i) nationales : l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens), le Plan national de contingence multirisque Niger et (ii) régionales : Initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, le Programme Régional d'Investissement dans l'Agriculture, tout en contribuant à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, et en particulier des ODD 2 « Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » et 13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».</p>	
<b>Cible stratégique commune 2</b>	<b>Améliorer l'état de santé et les conditions d'hygiène de tous sur le territoire nigérien</b>
<p>La situation sanitaire du Niger est caractérisée par des taux élevés de mortalité maternelle et infantile (respectivement : 590/100.000 naissances vivantes, 82.27/1000 naissances vivantes), accompagnés d'une situation nutritionnelle préoccupante avec un taux de MAG de 14.6%. La prédominance de nombreuses maladies transmissibles (infections respiratoires, paludisme, maladies à transmission hydrique etc...), la survenue de maladies non transmissibles (diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires), ainsi que la récurrence de certaines épidémies telles que le choléra et la méningite, rendent le contexte sanitaire nigérien de plus en plus complexe (ACC Chapitre 3.2.2.6 : Une situation sanitaire alarmante, p.33). S'ajoutent à ce constat une répartition extrêmement inégale des services de santé ainsi que leur insuffisance en termes d'accès, d'utilisation et de qualité. La couverture sanitaire y est déficiente, en particulier en zone rurale (ACC Chapitre 3.2.2.6 : Une situation sanitaire alarmante, p.33), tandis que seulement 3% de la population bénéficie d'une couverture maladie. Enfin, les mariages et grossesses précoces sont en constante augmentation (ACC Chapitre 3.2.2.1 : Démographie, p.31) et les conditions d'accès à l'eau potable et d'hygiène et assainissement sont préoccupantes, en particulier en milieu rural (ACC Chapitre 3.3.3.5.6 : Hygiène, eau et assainissement, p.51). Cette situation alarmante est la conjonction de plusieurs situations dont la racine reste la pauvreté ambiante. Pour plus d'informations : ACC Chapitre 3.3.3 : Analyse par domaine d'intervention : Santé et accès aux soins de santé, p.46 à 52.</p> <p>Pour répondre à cette situation, les OSC et AI useront du plaidoyer, du renforcement de capacités à tous les niveaux, et d'approches intersectorielles et multidisciplinaires, avec une attention particulière aux populations les plus vulnérables (femmes, enfants, migrants, personnes handicapées...).</p> <p>Tout comme pour la cible stratégique n°1, les partenaires locaux des acteurs belges soutiennent cette approche qui est le fruit des collaborations et du dialogue constant entre les OSC/AI belges et leurs partenaires nigériens. La stratégie choisie s'inscrit dans les politiques nationales, notamment dans le Plan national de</p>	

développement sanitaire et l'Initiative 3N ; elle contribue également à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, et en particulier des ODD 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » et 6 « Permettre l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

<b>Cible stratégique commune 3</b>	<b>Promouvoir une éducation inclusive de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement.</b>
------------------------------------	--

Si le taux de scolarisation et de fréquentation des universités a fortement augmenté ces dernières années, la qualité de l'enseignement à tous les niveaux a considérablement baissé à partir des années 1990, et les statistiques montrent une inégalité criante entre hommes et femmes en termes d'alphabétisation et d'éducation à tous les paliers d'enseignement (*ACC Chapitre 3.3.4 : Analyse par domaine d'intervention : Education et culture, p.53*). En travaillant au renforcement du système éducatif, les OSC et AI belges contribueront à ce que les institutions d'enseignement deviennent des acteurs de changement dans le développement du pays. En effet, un enseignement de qualité permet de développer des ressources humaines compétentes dans différents secteurs de la société. Particulièrement pour le Niger, une augmentation du niveau d'instruction de la population active peut contribuer à diminuer la prédominance de l'emploi informel (*ACC Chapitre 3.2.1.3 : Un emploi informel et inéquitable, p.27*). Le Programme de Développement de l'Enseignement Supérieur met en avant la volonté du gouvernement du Niger de soutenir la recherche appliquée (*ACC Chapitre 3.3.4.2 : Formation universitaire et recherche, p.56*). En agissant au niveau de la recherche et de l'enseignement supérieur, les OSC et AI belges soutiendront le développement de ces nouvelles connaissances, de savoir-faire et d'innovations, qui sont des éléments cruciaux pour répondre aux défis locaux (p.ex. au niveau des techniques adaptées dans l'agriculture, *ACC Chapitre 8.3.1 : Modèle de changement pour les ACNG : Agriculture et sécurité alimentaire, p.110*) et globaux auxquels est confronté le Niger. Le secteur de la recherche pourra aussi augmenter les possibilités d'accès à un travail décent pour les jeunes diplômés (*ACC Chapitre 3.2.1.3 : Un emploi informel et inéquitable, p.27*).

De concert avec leurs partenaires locaux et en accord avec leurs priorités stratégiques, les OSC/AI belges contribueront ainsi entre autres aux ODD 4 « Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », 8 « Promouvoir croissance économique soutenue, plein emploi productif et travail décent pour tous » et 9 « Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation ».

<b>Cible stratégique commune 4</b>	<b>Promouvoir l'égalité homme-femme ainsi qu'un environnement qui protège contre les violences basées sur le genre</b>
------------------------------------	--

Comme constaté dans l'ACC Niger, le pays est confronté à des défis de taille en matière d'inégalité de genre (*ACC Chapitre 3.2.2.4 : Indice d'inégalité de genre préoccupant, p.32*) et de violences faites aux femmes. Le cadre légal et juridique est largement insuffisant et les droits reconnus aux femmes sont rarement mis en œuvre. Les inégalités les plus frappantes se retrouvent en matière de santé reproductive, d'autonomisation et d'activité économique. Les droits des femmes sont quotidiennement bafoués par des pratiques comme la violence domestique, le viol, le harcèlement et l'obligation d'accepter des mariages précoces (*ACC Chapitre 3.3.8 : Analyse par domaine d'intervention : Genre, p.61*). C'est pour ces raisons que les OSC/AI belges et leurs partenaires locaux accordent une priorité au renforcement de l'égalité homme-femme ainsi qu'à la création d'un environnement protecteur pour les jeunes filles, s'inscrivant ainsi dans le Plan décennal de mise en œuvre de la Politique nationale de genre (2009-2018) et dans le Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015 ; ils contribuent également ainsi à l'atteinte de l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

<b>Cible stratégique commune 5</b>	<b>Appuyer le renforcement des capacités de la société civile nigérienne et des autorités locales</b>
------------------------------------	---

Depuis les années 90, la société civile nigérienne (OSC et OCB), grâce à sa capacité de mobilisation sociale, a activement contribué à l'émergence d'une gouvernance démocratique et républicaine au Niger, à travers des actions d'information, d'éducation, de communication et de plaidoyer (*ACC Chapitre 4.1.3 :*



*Participation des OSC à la vie publique, p.72*). Malgré leur forte légitimité et représentativité, les OSC nigériennes souffrent encore de grandes faiblesses, en termes de capacités, ce qui les place dans une situation de précarité et de dépendance (*ACC Chapitre 5 : Analyse de la situation de la société civile locale, des autorités décentralisées, des institutions publiques et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de leur renforcement, p. 78*). Les OSC et les AI belges ont donc pour objectif stratégique un renforcement de capacités de la société civile nigérienne à différents niveaux, et en particulier de leurs partenaires locaux qui ont fait part de leurs attentes en termes de renforcement de capacités à l'occasion de l'exercice de formulation de l'ACC (*ACC Chapitre 5.1.3 : Attentes des OSC Nigériennes, p.81*).

L'organisation administrative du Niger repose sur la décentralisation et la déconcentration ; la chefferie traditionnelle se superpose à ce maillage administratif (*ACC Chapitre 4.2 : Description des autorités décentralisées, administrations publiques et leurs principaux partenaires financiers, p. 76*). Les collectivités locales, de par leur mandat de mise en œuvre du développement local, sont un partenaire privilégié pour les OSC et les AI belges. Les ministères et les services techniques constituent également des acteurs clés. Les OSC et les AI belges, après avoir identifié et analysé les faiblesses de ces partenaires (*ACC Chapitre 5 : Analyse de la situation de la société civile locale, des autorités décentralisées, des institutions publiques et des pistes envisagées pour favoriser les conditions de leur renforcement, p. 78*), se donnent pour priorité de contribuer au renforcement de capacités des autorités locales, avec une attention particulière portée aux structures décentralisées.

### 3. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE COMPLEMENTARITES ET SYNERGIES

Synergies/complémentarités		Entre « nous » : OSC et/ou AI	Entre « nous » et autres acteurs internationaux	Entre « nous » et la coopération belge
Au niveau transversal	Rencontres, échanges, visites de projet pour une meilleure connaissance réciproque permettant des économies d'échelle, des échanges de bonnes pratiques, de leçons apprises et le renforcement de l'efficacité, en particulier entre acteurs qui mettent en œuvre le même type de projets.	X	X	X
	Complémentarité des actions entre organisations au sein d'un même projet (projet multi-acteur), travaillant avec un même partenaire ou dans une même zone géographique, pour une augmentation de l'efficacité/efficacité des actions et la disparition des doublons.	X	X	X
	Mutualisation des formations pour une économie d'échelle et la mise en place d'un réseau d'expertise entre partenaires.	X	X	X
	Renforcement du plaidoyer commun afin de porter davantage le message des ONG auprès des autorités locales du Niger, des institutions européennes et internationales (UN), du gouvernement belge (y compris pour une meilleure efficacité de la coopération déléguée).	X	X	X
	Procédure d'échange d'informations entre OSC/AI bailleurs d'un même partenaire afin de créer un système de veille concernant d'éventuels problèmes comptables, institutionnels, d'octroi d'infrastructure et dans le but d'un renforcement mutuel grâce à des économies d'échelle. Cela pourrait également amener à une harmonisation des pratiques (salaires, per diem, rapportage,...) facilitant le travail du partenaire.	X	X	
	Echange d'informations sécuritaires et d'éventuelles alertes (sanitaires pour les pandémies, catastrophes naturelles, etc.) pour une plus grande efficacité des interventions en cas d'urgence, complémentarités des interventions, diminution des risques liés aux différents aléas, etc.	X	X	X
	Echanges d'informations, partage et capitalisation des rapports d'études, des diagnostics organisationnels, des études préparatoires, des outils de suivi/évaluation (travail avec le(s) même(s) indicateur(s)), etc. pour un gain de temps et d'argent, l'accès à une base de connaissance importante, plus de cohérence par rapport aux partenaires auquel il serait demandé plusieurs fois le même exercice, harmonisation des approches.	X	X	X
	Recherche de financement en commun auprès des organisations internationales et intergouvernementales (UE, FAO, PAM,...) pour atteindre des financements conséquents qu'une ONG seule ne pourrait pas utiliser de manière optimale dans un laps de temps court.	X	X	X
	Echange d'informations techniques dans les différents domaines d'intervention afin d'améliorer la qualité et la pertinence des actions et afin d'apporter une plus grande cohérence entre chacune d'entre elles.	X	X	X
	Participation aux plateformes régionales et échanges avec les programmes des autres pays du Sahel.		X	X
Développement de synergies avec les réseaux internationaux des OSC/AI (mouvement, fédération, famille).		X		

	Participation aux éventuels groupes de travail au niveau national, forum des acteurs belges, aux clusters (nutrition, santé, sécurité alimentaire...) pour échanger des informations régulières sur les programmes suivis par les différentes coopérations, encourager l'harmonisation des pratiques et l'échange sur des sujets spécifiques et pour veiller à la cohérence entre les politiques et stratégies.	X	X	X
	Cartographie des interventions et des partenaires de chaque OSC/AI.	X		X
<b>Au niveau de la cible stratégique 1</b>	(1B) Mutualisation des formations / appuis conseils au profit du Ministère de l'élevage pour amélioration/finalisation de l'institutionnalisation du SVPP.		X	X
	(1C) Mise en commun des approches et des moyens pour un lobbying auprès des autorités nationales nigériennes pour une amélioration du cadre juridique de l'exercice de l'activité pastorale.		X	X
	(1C) Mise en commun des approches et des moyens pour le renforcement des OSC pastorales à porter des messages de plaidoyer cohérents et communs.		X	X
	(1D) Des OSC/AI travaillant sur les mêmes filières (riz, sésame, produits maraîchers...) renforceront le soutien aux filières en travaillant les complémentarités et par exemple en mutualisant des moyens (points de ventes communs, producteurs complémentaires et visant une diversification de leur production,...).	X	X	
	(1E) Coordination des recherche-action et expérimentations, et partage des résultats concernant l'utilisation des nouvelles technologies/la digitalisation.	X	X	X
	(1E) Mise en commun d'informations sur les systèmes d'alerte précoce.	X	X	
	(1F) Mise en commun des approches des différents acteurs pour les questions de production agricole/agriculture familiale/sécurité alimentaire et pour l'éducation nutritionnelle.	X		
<b>Au niveau de la cible stratégique 2</b>	(2E) Mutualisation des interventions pilotes services mobiles de santé (animale et humaine).	X		
	(2E) Croiser et coordonner les actions menées en vue d'améliorer la santé humaine et la santé animale.	X		X
<b>Au niveau de la cible stratégique 3</b>	Des rencontres entre des chercheurs/professeurs intéressés et des acteurs membres du CSC seront organisées pour stimuler les opportunités de synergies et de complémentarités.	X	X	X
	Les OSC/AI chercheront des opportunités de synergies et complémentarités dans les domaines de renforcement de capacité, recherche, innovation, transfert de technologies et opportunités au niveau des bourses.	X	X	X
	Les OSC/AI partageront les résultats de recherche avec les autres acteurs (pour extension potentielle).	X	X	
	Les OSC/AI continueront à chercher des opportunités pour des projets académiques qui sont en synergie et complémentarité avec les interventions des autres acteurs belges (modalités à définir).	X	X	
<b>Au niveau de la cible stratégique 4</b>	Les organisations travaillant sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles se coordonneront et échangeront des informations et de l'expérience au sujet des actions de plaidoyer et de recherche.		X	
<b>Au niveau de la cible stratégique 5</b>	(5C) Coordination des actions différentes menées avec des partenaires communs (acteur local) pour renforcer les capacités techniques et opérationnelles des partenaires concernés et pour une plus grande efficacité/efficience des projets et programme.		X	

## ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AU CSC NIGER, AVRIL 2016

Organisation / organisatie	Nom / Naam
Action Damien (AD)	Celine Van den Bergh
ARES	Michel Liegeois
Caritas International (CI.be)	Cathy Devleminckx
Croix-Rouge de Belgique Communauté francophone (CRB)	Solène BLANCHERE
Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique-programme CEBioS (IRSNB-CEBioS)	Luc Janssens de Bisthoven
Médecins du Monde Belgique (Mdm)	Anne-Ael Polhu
Plan Belgique (PB)	Anthony Vanoverschelde
Vétérinaires Sans Frontières (VSF)	Abdourahamane Mahaman
VLIR-UOS	Inge Vandevyvere
Vredeseilanden (VE)	Christ Vansteenkiste

## ANNEXE 2 : LISTE DES ACRONYMES

**ACC** : Analyse contextuelle commune

**ACNG** : Acteur de la coopération non gouvernementale

**AD** : Action Damien

**AI**: Acteur institutionnel

**ARES**: Académie de recherche et d'enseignement supérieur

**CEBioS** : Capacities for biodiversity and sustainable development

**CI.be**: Caritas International

**CRB**: Croix-Rouge de Belgique

**CSC** : Cadre stratégique commun

**CTB**: Coopération technique belge

**FAO**: Food and agriculture organisation

**IRSNB**: Institut royal des sciences naturelles de Belgique

**I3N** : Initiative 'les Nigériens nourrissent les Nigériens'

**MAG** : Malnutrition aiguë globale

**Mdm**: Médecins du Monde

**OCB**: Organisation communautaire de base

**ODD** : Objectif du développement durable

**ONG**: Organisation non gouvernementale

**OSC**: Organisation de la société civile

**PAM** : Programme alimentaire mondial

**PB** : Plan Belgique

**PDES** : Programme de développement économique et social

**PSER** : Planification, suivi, évaluation et rapportage

**SVPP** : Service Vétérinaire Privé de Proximité

**UE** : Union européenne

**UN** : United nations

**VE** : Vredeseilanden

**VLIR-UOS** : Vlaamse InterUniversitaire Raad – Universitaire OntwikkelingsSamenwerking

**VSF** : Vétérinaires sans frontières

**WASH** : Water, sanitation and hygiene